

Burundi : Libération conditionnelle pour 51 premiers détenus

@rib News, 01/03/2014 â€“ Source XinhuaLe ministre de la Justice et Garde des Sceaux, Pascal Barandagiye (photo), a procÃ©dÃ© vendredi Ã la libÃ©ration de 51 dÃ©tenus dans la prison centrale de Gitega au centre du Burundi dans le cadre de politique de libÃ©ration conditionnelle. Pour le ministre Pascal Barandagiye, les 51 dÃ©tenus constituent le premier lot des 2005 qui doivent bÃ©nÃ©ficier de cette faveur au cours de l'annÃ©e 2014. Il a indiquÃ© que la prison centrale de Gitega a Ã©tÃ© choisie pour le lancement de cette campagne pour deux raisons.

"D'abord, c'est la prison oÃ¹ l'on a enregistrÃ© beaucoup de discipline des dÃ©tenus au cours de 2013 par rapport aux autres prisons du pays, ensuite et en consÃ©quence de cela, c'est la prison qui a le plus grand nombre de bÃ©nÃ©ficiaires de cette faveur ", a-t-il indiquÃ©. Cette prison abrite pour le moment 1 306 dÃ©tenus alors qu'elle a Ã©tÃ© conÃ§ue pour 400 personnes uniquement. Afin de dÃ©sengorger le nombre de dÃ©tenus dans les prisons, le ministre P. Barandagiye a rappelÃ© la politique du gouvernement de transformer la peine de deux ans prononcÃ©e contre les dÃ©linquants primaires en travaux d' intÃ©rÃªt commun qu'ils exÃ©cuteront en tant que prÃ©venus libres et cela Ã partir de ce mois de mars 2014. Des conseils de bonne conduite dans leurs milieux de retour ont Ã©tÃ© promulguÃ©s aux 51 premiers bÃ©nÃ©ficiaires qui ont Ã©tÃ© libÃ©rÃ©s et aux autres rÃ©cipiendaires. En mÃªme temps, il a lancÃ© un appel par la voie des ondes aux milieux de retour de les accueillir comme des anciens voisins et ainsi de vivre en toute symbiose.